

DEPARTEMENT  
des Côtes d'Armor



Qui a Bretagne sans Jugon a chape sans chaperon

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 OCTOBRE 2024

L'an, deux mille vingt-quatre, le dix-sept octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS légalement convoqué le onze octobre, s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

**PRÉSENTS** : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoints, M. Jacky GILLET, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Servane GESRET, Mme Julie POUPART, M. Alexis POIDEVIN, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR.

**POUVOIRS** : Mme Christelle MEUNIER a donné pouvoir à Mme Chantal TARDY  
Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à M. Alexis POIDEVIN  
Mme Mauricette DIRR a donné pouvoir à M. Robert LEBLANC

**Absents** : M. Thierry LEBOUCHER (excusé), M. Pierre AUVRET

**Secrétaire de séance** : Mme Marie-Sergine BEZARD

Date de la convocation et d'affichage : 11 octobre 2024

Objet de la Délibération  
n°2024-0096

| Nombre de Membres               |             |                                     |
|---------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférents au Conseil Municipal. | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 23                              | 23          | 21                                  |

### - TRAVAUX :

### - MARCHES DE TRAVAUX : - EXTENSION ET REHABILITATION DE LA MAIRIE-FRANCE SERVICES : AVENANT

Un avenant concernant le marché relatif à la réhabilitation et l'extension de la mairie/France services est présenté : pour le lot 7 : avenant n°1 : remplacement du châssis fixe par une porte à un vantail :

| N° lot                            | Titulaire du marché | Montant HT marché initial | Avenant n°1 | Total marché HT |
|-----------------------------------|---------------------|---------------------------|-------------|-----------------|
| 07 - MENUISERIES EXTERIEURES BOIS | Entreprise BCO      | 47 313.56 €               | 2 467.05 €  | 49 780.61 €     |

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord à l'avenant présenté dans le tableau ci-dessus.

Le secrétaire de séance, Mme Marie-Sergine BEZARD

Fait et délibéré en séance,  
les jour, mois et an susdits  
Le Maire, Eric MOISAN

